

GRATUIT

Anzat le Luguet

LA FÊTE DE L'HIVER

2021

De 14 h 30 à 17 h, goûter, buvette. Salle polyvalente

Jeux en bois

Participation de l'Age d'or

PIERRE JULIA

LE COURAGE

PRINTEMPS DES POÈTES / 22^e

7 / 23 MARS 2020

Avec Maria Coury

CNL

Anzat le Luguet Samedi 7 Mars 2020

Salle polyvalente 14 h 30. Gratuit, buvette.

Nuit des églises

Anzat le Luguet

Concert

Samedi 4 Mars 2021 20 h 30

Trio Pantoum

Musique classique à la chapelle du Luguet à 20 h 30

Libre participation

ANZAT LE LUGUET

10 h 30

Dimanche

22 Novembre 2020

7^{ème} Foulée Anzatoise

10 € / 12 €

5 € sur place.

www.asdall-cezallier.club

06 81 90 45 96

Association sportive ANZAT

ANZAT LE LUGUET

SAMEDI 22 MAI 2021

Avec la participation de l'Age d'or

Gratuit 15 h

Samedi 3 juillet 2021

20 h 30

ANZAT LE LUGUET

2021

Nuit des églises

HIVER POOL

MARDI 17 AOÛT 2021

100^{ème} numéro

Dans le cadre de

LAURENT CAVALIER

A La Frontiera

Dels Gigants

Concert

chants occitans

Anzat le Luguet

Samedi 23 Juillet 2022

A la chapelle du Luguet

20 h 30 Libre participation

Contact : 06 78 73 50 20 • bourneur@sirventes.com

www.sirventes.com

Soirée conte musical

Jezibaba

Dans le cadre du Festival des 4 sommets

Samedi 20 Août 2022

Séverine Sarrias conteuse, et Françoise Favard violoncelliste

La chapelle du Luguet 20 h 30 Libre participation

Tout public à partir de 8 ans

lecture musicale

à plusieurs voix

Vendredi 4 Novembre 2022

Une création

Salle polyvalente 18 h 30

Libre participation

TISSEURS MOTS

Marché de la Saint Sylvestre

Nombreux artisans et producteurs locaux

Mardi 27 Décembre 2022

Salle polyvalente

06 95 18 63 90

14 h 17 h

Entrée libre

Cérémonie de commémoration au monument du maquis relais à

ASTREOS

Vendredi 26 juillet 2024

Musique trad

Nuit des étoiles

Samedi 10 août 2024

Bulletin municipal N° 100 janvier février Bimestriel

ANNIVERSAIRE

DU D-DAY ET DE LA BATAILLE DE NORMANDIE

1944-2024

ANZAT LE LUGUET

20 h 30

Festival des 4 sommets

Anzat le Luguet

Libre participation

Patrice Rix

Anzat le Luguet

Chapelle du Luguet

Festival des 4 sommets

Anzat le Luguet

20 h 30

Libre participation

Observation des étoiles avec l'astronome Philippe Morvan

Observatoire d'Astrophysique Cézallier Cantal OACC

En première partie: Concert musique celtique et folk

Anzat le Luguet

Salle polyvalente Libre participation

Renseignements : 06 95 18 63 90

20 h 30

Un cap symbolique :

Le numéro 100 du bulletin municipal d'Anzat!

Chères habitantes et chers habitants d'Anzat-le-Luguet,

C'est avec un grand plaisir que nous vous présentons le **100^e numéro** de votre bulletin municipal. Un cap symbolique, qui vous a permis de rester connectés à la vie de notre village.

Depuis le premier numéro, le bulletin s'est rénové, tout en restant fidèle à sa vocation première :

Vous informer sur la vie locale, les réalisations et les projets, qui font le quotidien de notre belle commune.

Que ce soit sous sa forme « papier » ou bien par le biais du numérique, nous avons évolué au fil du temps et de la technologie mais toujours dans le souci de donner à ceux qui le souhaitent, habitants ou hôtes de passage, la possibilité de retrouver ou de découvrir les moments de fête, de réussites, mais aussi de défis vécus au cours des derniers mois.

Une aventure collective

Ce 100^e numéro est l'occasion de remercier toutes les personnes qui ont contribué, au fil des années, à enrichir ces pages : à commencer par vous lecteurs fidèles. Votre implication, vos suggestions et votre intérêt ont permis à ce bulletin de rester vivant et pertinent.

Et demain ?

Nous regardons l'avenir avec enthousiasme. Ce bulletin continuera d'évoluer selon les événements.

Vos idées et contributions sont les bienvenues pour faire de cette publication un véritable reflet de la vie à Anzat-le-Luguet.

Un grand merci à chacun d'entre vous pour votre fidélité et votre soutien.

Que cette belle aventure perdure, favorise et renforce les liens entre les habitants de notre commune.

Qui a dit que P.T.T. Signifiait Petit Travail Tranquille ?

Vu l'article ci-dessous paru dans le **Rappel** en date du **07/02/1897**,

P.T.T. serait plutôt synonyme de Part Tous les Temps :

Un facteur en danger – Au cours d'une des dernières tourmentes, le facteur Couharde d'Anzat-le-Luguet (Puy-de-Dôme), a failli, par deux fois, être victime de son devoir. Il revenait de faire sa tournée, monté à cheval, quand, à peu de distance de Prascinet (Prassinet), dans un tournant de la route, à un endroit dangereux, le cheval aveuglé par la tourmente, alla rouler dans un ravin. Le malheureux facteur était probablement perdu sans le secours qui lui fut apporté par deux propriétaires des environs. Il remonta sur son cheval et repartit pour Anzat-le-Luguet. A cent mètres du bourg environ, le cheval, tout-à-fait désorienté par la tourmente, fit un écart et monture et cavalier allèrent rouler dans un pré. Cette fois encore, le facteur en fut quitte à peu près pour la peur. Malgré son âge, en effet, il s'en tira avec seulement une légère foulure et quelques contusions, mais non sans peine, car ses pieds étaient embarrassés dans les étriers.

J.F Pallut



**M. Bartayre
en 1967
sous la neige !**

Ce qui s'est passé

Le Marché de la Saint-Sylvestre :

Un Rendez-Vous Incontournable pour Finir l'Année en Beauté

Chaque année, le 27 décembre, la commune vibre au rythme du traditionnel marché de la Saint-Sylvestre. Ce rendez-vous festif et chaleureux attire une foule de visiteurs, venus découvrir les nombreux artisans et producteurs locaux qui animent l'événement.

Une célébration de l'artisanat local

Le marché de la Saint-Sylvestre est bien plus qu'un simple marché : c'est une véritable vitrine du savoir-faire local. Qu'il s'agisse de produits gastronomiques, d'artisanat d'art ou de créations originales, chaque stand témoigne de la richesse et de la diversité de notre terroir.

Les visiteurs peuvent se régaler avec des spécialités locales : fromages affinés, whisky, charcuteries artisanales, confitures maison, miels parfumés et pâtisseries traditionnelles. Pour les amateurs d'idées cadeaux uniques, les artisans exposent leurs créations, allant des bijoux faits main aux objets de décoration en fer, en passant par des textiles brodés et des céramiques peintes à la main.

Vin chaud, chocolat, et crêpes étaient de la partie.

Une affluence record

L'édition de cette année a confirmé le succès grandissant du marché. Dès 14 h, un flux continu de visiteurs a envahi la salle polyvalente ouverte sur 2 niveaux. Petits et grands se sont laissés porter par l'atmosphère conviviale.

Les organisateurs se félicitent de cette fréquentation exceptionnelle, preuve de l'attachement des habitants et des visiteurs à cet événement emblématique.

Une ambiance unique pour clore l'année!

À seulement quelques jours des festivités de la Saint-Sylvestre, ce marché est l'occasion idéale pour préparer les dernières réjouissances de fin d'année. Les visiteurs repartent les bras chargés de produits frais et de cadeaux, et le cœur rempli de bons moments partagés.

Le marché de la Saint-Sylvestre est une véritable ode à la convivialité et à l'authenticité. Il reflète parfaitement l'esprit de la commune : chaleureux, accueillant et fier de ses traditions. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour le 27 décembre prochain, avec la promesse d'un événement encore plus grand et festif.

Une très bonne année 2024 pour le Gîte Communal de Vins Haut

Le Gîte de Vins Haut a connu un très fort taux d'occupation en 2024 : 187 nuitées. Pour comparaison, le nombre de nuitées s'élevait à 127 en 2023, à 140 en 2022, également à 140 en 2021 et 69 en 2020 (covid).

Sur le plateau du Cézallier, cette ancienne école rénovée est spacieuse, confortable et très bien équipée. La grande terrasse, avec vue sur la vallée des Graveyroux et celle du Barthonnet séduit à l'unanimité les occupants. L'option d'accepter les animaux de compagnie nous permet d'attirer une plus large clientèle. Séduits par le charme des lieux, nombre de locataires n'hésitent pas à revenir.



Pour faciliter vos démarches administratives

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques au quotidien, les gestionnaires de la Maison de Services d'Ardes-sur-Couze vous accueillent **dans les locaux de la mairie d'Ardes, 4 Place Jean Garnier**,

aux horaires d'ouvertures suivantes :

Lundi : 9 :30 – 12 :30 et de 14 :00 à 18 :00

Mardi : 9 :30 – 12 :30

Mercredi : 9 :30 – 12 :30 et de 14 :00 à 18 :00

Jeudi : 9 :30 – 12 :30 et de 14 :00 à 18 :00

Samedi : 9 :30 – 12 :30

Contacts – renseignements : Tél. : 04 73 71 86 96 ou mds.ardes@capissoire.fr



PUY-DE-DÔME
LE DÉPARTEMENT

Proposition d'aide du département pour l'aide au "soutien de la réhabilitation d'espaces boisés gênants et/ou friches :

Cette aide est en lien avec la réglementation des boisements, document consultable en Mairie ou sur le site internet du Département (<https://www.puy-de-dome.fr/territoires/amenagement-foncier/reglementation-des-boisements.html>).

L'aide est applicable uniquement sur les parcelles classées selon la réglementation des boisements en : "interdit", "interdit après coupe rase", "réglementé", "réglementé après coupe rase" et "libre à reconquérir".

Les parcelles classées "libre" et celles déclarées à la PAC ne sont pas éligibles.

2 types d'aides :

- Aide à la coupe définitive de bois : forfait de 1 000€/ha
- Aide aux travaux de dessouchage/broyage/débroussaillage (pour remise en état agricole) : 50 % du coût HT des dépenses éligibles après instruction, subvention plafonnée à 1 200 €/ha.

Ces 2 aides peuvent être cumulables sous conditions.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la chargée de développement agricole du département.

Marie-Laure BREVET

Chargée de Développement Agricole

Direction Agriculture Sylviculture Alimentation - DASA

Pôle Infrastructures Aménagement et Accompagnement des Territoires - PIAAT

06 15 35 16 33

marie-laure.brevet@puy-de-dome.fr

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME

Hôtel du Département

24 rue Saint-Esprit

63033 Clermont-Ferrand Cedex 1

Ardes. Sainte-Barbe au centre de secours

Le centre de secours a fêté la Sainte-Barbe. L'effectif a permis 143 interventions, en augmentation par rapport aux trois dernières années.

Publié le 14 décembre 2024 à 05h00 dans La Montagne

Ce n'est pas sans émotion que l'adjudant-chef Cyril Lassaigne, nouveau chef de centre, prononçait son premier discours d'accueil de Sainte-Barbe face à ses invités. Son officialisation est prévue le 24 janvier, ainsi que celle de ses deux adjoints, les adjudants-chefs François Barthomeuf et Alexandre Michalon.

Il adressait un remerciement particulier à son prédécesseur, le capitaine Daniel Michalon, après 35 ans de service ; ainsi qu'au lieutenant Jean-Claude Pélissier, à l'adjudant-chef Thierry Fabre, au sergent-chef Thierry Infante et au caporal Maxime Chabrilat qui ont cessé leur activité.

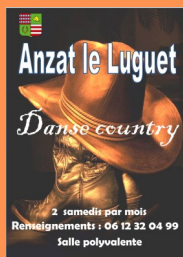
Le centre est actuellement doté de cinq engins pour un effectif de vingt et un sapeurs-pompiers, dont six femmes. Du côté d'Anzat-le-Luguet, l'effectif est de neuf pompiers dont un tiers de femmes et un jeune sapeur-pompier.

Malgré tout, le besoin de recrutement se fait sentir et le centre a participé à des manifestations de communication avec l'aide de la Compagnie pour promouvoir les sapeurs-pompiers et recruter. Ainsi, Ardes a bénéficié de l'intégration récente du sapeur Ihmad Ellouzi et deux recrutements sont en cours sur Anzat avec Amélie Magne et Caroline Archer. Pour 2025, trois nouveaux dossiers sont prévus sur Ardes.

L'effectif actuel a permis 143 interventions, en augmentation par rapport aux trois dernières années. S'ajoutent 42.000 heures de disponibilité, sans oublier les formations.

Le commandant Fabien Gaillard (Sdis) soulignait l'engagement des pompiers, le soutien des familles, la nécessité de travailler ensemble sur un maillage du territoire opérationnel pour répondre aux missions d'urgence. « Un centre qui pérennise le volontariat, se promeut, se forme, intégré au schéma départemental : c'est la voie du dynamisme et de la réponse collective qu'a choisie le centre d'Ardes. »

Jacques Theme, maire, engageait tout le soutien de la municipalité à ce modèle de solidarité et de courage. Le capitaine Sylvain Robert, représentant la compagnie d'Issoire et l'Union départementale, pouvait alors présider la remise des diplômes, promotions et décorations.



La Country continue de 14h30 à 16h30
les samedis suivants (sauf changement de dernière minute),
18 janvier / 8 février / 22 mars
12 avril / 24 mai / Juin (à déterminer)
Pour infos et confirmation, tél au 06 12 32 04 99

Décès

Monsieur Christophe Berthoule, décédé le 01 décembre 2024, inhumé le 6 décembre à Anzat.

2025



Anzat le Luguet

Vœux du maire

Bonjour à chacune et chacun,

Je tiens à remercier les personnes qui m'ont envoyé un mail pour indiquer leur absence et aussi Monsieur Rémi Vigier, maire honoraire de la commune d'Anzat-Le-Luguet.

Déjà - pour les moins jeunes - ou enfin - pour les plus jeunes - nous avons débuté une nouvelle année : 2025 ! Et c'est donc le moment de la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire.

Comme les années précédentes, je vais commencer par rappeler les noms de ceux que nous connaissons et qui sont décédés pendant l'année 2024. Puis je reviendrai sur le déroulement de l'année 2024 avant de conclure par quelques indications pour 2025. Comme chaque année, je n'ai pas souhaité occuper seul ce moment et ce sera pour nous l'occasion d'entendre ou de réentendre de la musique d'ici interprétée par Aurore. 2 des morceaux ont été écrits par elle.

Je vous invite à faire mémoire en nous souvenant de :

- Monsieur Alain Rival qui habitait à Vins Mège est décédé le 25 janvier 2024
- Monsieur Raymond Pecquiet qui habitait à Anzat est décédé le 13 février 2024
- Monsieur Maurice Paillet qui habitait au Luguet est décédé le 1^{er} mars 2024
- Monsieur Roger Goyon qui habitait au Luguet est décédé le 13 septembre 2024
- Monsieur Robert Lemoine qui venait dans sa maison d'Anzat est décédé le 20 octobre 2024

J'ajoute aussi les membres de nos familles qui ont été inhumés dans le cimetière d'Anzat

- Monsieur Guy Magne qui est décédé le 17 janvier 2024
- Madame Antoinette Dumergue née Falgoux qui est décédée le 16 novembre 2024
- Monsieur Christophe Berthoule qui est décédé le 2 décembre 2024

Nous pensons à ces personnes, à toutes leurs familles et à leurs amis.

(Silence)

L'année 2024 a vu la naissance de Monsieur Léo Chabert le 8 février 2024, fils de Madame Boussuge Tiffany et de Monsieur Chabert Sébastien domiciliés à Vins Bas.

L'année 2024 a connu son lot d'animations organisées par la commune et/ou par des associations : la fête de l'hiver le 18 février à la maison du Signal ; le printemps des poètes le 23 mars ; la pièce de théâtre et le concert en avril ; en mai, la traditionnelle randonnée et le festival international de cerf-volant ; en juin le bal ; en juillet et août : les marchés dont un suivi d'un concert-bal, le festival des 4 sommets avec 5 soirées concerts, 1 après-midi contes, 1 soirée dans les étoiles et 1 soirée cinéma, et pour clôturer cette saison juillet-août la traditionnelle fête de la Saint-Roch ; en septembre, ce fut les journées européennes du patrimoine, puis en automne le concours de belote, et en décembre le repas des fêtes de fin d'année, et le marché de la Saint Sylvestre. Tout cela n'est possible que par l'implication de certaines personnes membres du conseil municipal, et de certaines personnes membres d'associations comme le « comité d'animation d'Anzat », et « cultive ton ciel ». Merci à elles.

En plus de ces animations qui ont chacune lieu une fois par an, il y a les animations régulières ouvertes à tous : commençons par la gym suivie du Pilate. Le club de « l'âge d'or » du Cézallier organise aussi des après midi « aiguilles en liberté »; continuons avec l'activité country qui se déroule elle-aussi à la salle polyvalente. Merci à toutes les personnes qui portent les activités citées.

L'année 2024 a connu son lot de travaux, qui sont toujours plus longs que ce que nous souhaitons et pensons. Mais si vous vous souvenez des vœux de l'année dernière en début 2024, j'avais annoncé que nous ferions les travaux dans d'autres hameaux. Et il n'en fut pas ainsi. Le 1^{er} semestre de l'année 2024 a été, pour moi, difficile et à amener des questionnements, et j'espère que les questionnements non encore réglés trouveront une réponse en 2025.

En fin d'année 2023 et au début 2024, les dépenses se sont précipitées pour les travaux tandis que les recettes qui sont aussi liées aux subventions n'arrivaient pas aussi vite, ou bien ne pouvaient pas être demandées car les partenaires de la commune n'avaient pas fait les évolutions nécessaires. Cette difficulté s'est faite jour avant le vote du budget 2024. Je remercie les conseillers qui ont assumé leur responsabilité. Bref avant le vote du budget et le temps de régler le problème, nous avons fait une pause de quelques mois pour les travaux. Ils auraient dû reprendre en octobre 2024 pour le Mazet et la Combe, mais ce sera au printemps 2025. Pour les autres hameaux qui ont connu des travaux en 2024 : Le Luguët et Vins-Bas sont finis ; La Vazèze et Bosberty attendent leur revêtement final dès que le temps le permettra ; et, ces 2 derniers, ainsi que Prassinet et Miséra, devraient enfin voir les travaux d'enfouissement s'achever. Je pense que nous n'arriverons pas à faire les autres hameaux pendant ce mandat, mais il faut bien laisser du travail aux suivants, sinon ce n'est pas correct.

Comme je l'ai dit et écrit l'année dernière, cela fait plusieurs années que je cherche à diversifier les recettes sur la commune, en particulier la vente des énergies renouvelables, et, nous avons pris l'année dernière une délibération concernant cela. La signature des baux avec la société s'est faite pendant l'année 2024. Nous n'en sommes qu'au début et un groupe de travail ouvert à tous va être mis en place dans les prochaines semaines. Il y aura un article dans le prochain bulletin municipal. Je remercie les membres du conseil municipal d'avoir saisi cette opportunité d'avoir des recettes supplémentaires qui vont permettre aux prochains conseillers de reprendre sereinement des investissements.

Côté particuliers : je n'ai pas oublié le développement des panneaux photovoltaïques et le courrier que j'avais annoncé l'année dernière le concernant : autoconsommation et revente. Le courrier est prêt depuis le second trimestre de l'année 2024, mais il me manquait des renseignements pour la suite. Cela s'est un peu débloqué depuis, j'ose donc le réannoncer.

- Je viens de parler du bulletin municipal avant d'aller plus loin je veux remercier Monsieur Etienne Vaissade qui inlassablement s'en occupe depuis 2014 et qui nous a permis d'arriver au numéro 100 (le bulletin que vous êtes en train de lire est le numéro 100) .

Une autre des difficultés de l'année 2024 fut la gestion de l'avancement des travaux concernant le réseau chaleur du Luguët. En effet l'entreprise qui a branché les sous-stations n'a pas été au bout de son travail, elle avait bien démarré d'où l'inauguration du 13 mai 2023 mais elle s'est arrêtée avant de finir et, nous le savons tous, ceux sont les finitions qui font la différence. La nonchalance des bureaux d'études chargés de la maîtrise d'œuvre et le retard de cette entreprise nous a aussi coûté la perte de subvention. Nous avons alors effectué un recours gracieux auprès de la Région qui a accepté notre recours gracieux. Nous toucherons l'ensemble de la subvention de la part de la région pour le réseau du Luguët. Je tiens à remercier les personnes des services administratifs qui se sont occupées de suivre ce

recours ainsi que les conseillers régionaux en particulier Madame la conseillère régionale et vice-présidente de la région Florence Dubessy et Monsieur le conseiller régional et président de l'Anem Jean-Pierre Vigier ainsi que Monsieur le Président de la région Fabrice Pannekoucke et Monsieur le conseiller spécial Laurent Wauquiez. Quoiqu'il en soit, aujourd'hui, le réseau du Luguet fonctionne et nous verrons au bout d'un an de fonctionnement global où nous en sommes. Là encore, je remercie ceux des conseillers municipaux qui dans les difficultés ont su faire preuve de courage et d'esprit de construction pour trouver des solutions.

Comme chaque année, en parlant des travaux, je remercie les structures qui aident la commune à faire ces investissements : l'Etat, la Région et le Département et en particulier le personnel et les élus qui travaillent dans ces structures.

2024, une année de questionnement. Comme vous le savez, avec l'équipe du premier mandat, nous avons souhaité développer la petite station de Parrot pour s'inscrire dans la suite de ce qui avait débuté à la fin des années 60 et au début des années 70. La commune a repris la gestion de la station dès l'hiver 2015-2016. Et nous avons ouvert à l'année dès l'année 2017. Nous avons pensé qu'il fallait être plus ouvert pour attirer plus. D'abord de façon bénévole avec des habitants et avec l'aide des employés communaux pendant la semaine ou certains week-end, nous sommes passés ensuite à une gestion avec du personnel spécifique. Evidemment le coût n'est pas le même.

Le but de cette station, comme le but de toutes les stations de France et de Navarre est d'animer un territoire tout en générant de l'économie. Aucune station ne fait de bénéfices mais quand elles fonctionnent bien elles amènent une économie sur le territoire qui indirectement contribue à financer la station. Bien sûr, le nombre de passages à la maison du Signal a augmenté. Aujourd'hui ce passage est majoritairement dû au tour des vaches rouges remis en place par les départements du Puy de Dôme et du Cantal, et nous avons, à notre petite échelle, contribué au tracé de ce tour. Oui il y a plus de monde qui passe à Parrot, mais c'est pour utiliser les tracés VTT, cyclotourisme et randonnées recensés par le département, les clubs de cyclisme et les associations de randonneurs: tracés qui ont été aussi élaborés en partie par la commune. Et en hiver, dès qu'il neige et qu'il fait beau il y a aussi du monde. Quand je dis du monde c'est relatif. Car ici, nous vivons avec 2,6 habitants au km², alors quand vous avez d'un seul coup 50 personnes qui passent dans une journée (ce qui est exceptionnel) cela paraît énorme. La moyenne de l'été dernier, c'est-à-dire pour nous la haute saison, était de 21 personnes par jour ce qui est loin d'être impactant. Il me semble que l'année 2025 devrait nous permettre de finaliser un fonctionnement pérenne qui réduit les coûts pour la commune tout en maintenant un point d'accueil.

L'année 2024 a vu le début du chantier de rénovation de la Tour de Besse et la découverte de sa sommité qui, est, pour le moment unique en Auvergne.

Ce fut aussi l'année où les travaux de clôture portés par la commune avec l'aide financière de la Région et la collaboration du monde agricole ont débuté. Nous remplaçons les barbelés par du fil lisse en réduisant le nombre de piquets. 19 kilomètres de clôture ont été réalisés cette année, et pour ce dossier il en reste environ 11 à faire en 2025.

Les clôtures mais aussi les haies, cette fois-ci c'est un projet porté par le monde agricole en collaboration avec la commune et financé par l'Etat. Il a débuté cette année, les plants sont déjà ici dans les fermes participantes et les plantations vont se faire dans le 1^{er} trimestre 2025. Il est clair que planter une haie c'est travailler pour l'avenir et pas forcément pour soi. Clôtures et haies, merci aux agriculteurs impliqués de continuer à façonner le paysage pour le garder aussi beau.

Pour l'année 2024, je pense aussi à tous les citoyens qui contribuent à maintenir les plus de 2500 points de petit patrimoine recensés sur la commune : burons, tracs, fours, fontaines, croix, etc.... Je suis conscient que la commune n'en fera jamais assez, alors merci à tous ceux qui donnent de leur temps, voir de leur argent

pour s'en occuper. Eux-aussi contribuent à préserver notre cadre de vie. L'année 2025, verra une journée où nous proposerons la tournée des hameaux car dans chacun d'entre eux il y a des richesses patrimoniales à découvrir ou redécouvrir. A priori ce sera le 28 juin 2025.

Tant que j'en suis aux remerciements, j'ai bien sûr une pensée pour nos pompiers volontaires, merci encore pour leur contribution lors de la fête de la Saint Roch et pour leur engagement. Et merci aux chasseurs qui de part leur action contribue à la protection de nos forêts et de la biodiversité.

Il y a bien d'autres choses qui se sont passées et ont été réalisées en 2024, dans les travaux mais aussi dans les animations comme par exemple le passage du Tour de France en courant, ou encore le passage de la course des 1000 km en vélo.

En guise de conclusion je voudrai dire que l'année 2025 a déjà son programme d'animations, il sera, comme chaque année, garni, grâce aux associations et à la commune.

La plus proche des animations est la journée du 23 février : api-rando, et fête de l'hiver. Elle aura lieu à la salle polyvalente.

Pour les travaux, il nous faut finir ceux qui sont en cours et tous les chantiers internes à la commune, et il y en a. Nous devrions aussi voir une nouvelle couverture sur le toit de l'église, côté place et des fenêtres refaites pour la sacristie et la chapelle. Et comme il y a des subventions disponibles uniquement pour nous et à finir d'utiliser avant la fin du mandat, nous verrons en conseil ce que nous en faisons.

L'année dernière, c'était de la poésie, avec des textes de Marie Bayssat, cette année c'est de la musique, merci à Aurore Paillet.

Avant de lui laisser la place, je voulais vous remercier d'être venus, vous souhaitez une année 2025 remplie de moments de joie et dans laquelle nous sachions transformer les difficultés, car il y en aura pour tous, que nous sachions, donc, transformer les difficultés en points positifs pour chacune de nos vies.

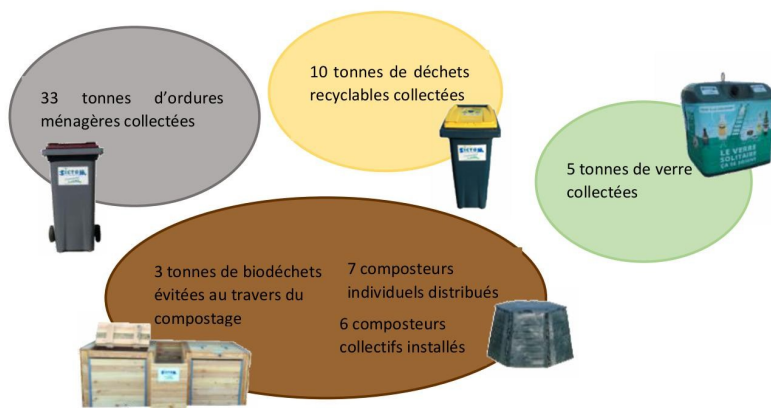
E. Correia



**Anzat
le
Luguet**

Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE se modernise et se réorganise.

Sur la commune d'ANZAT LE LUGUET :



La modification des habitudes de consommation, le changement des habitudes de tri avec l'extension des consignes et la mise en place du compostage nous conduisent à optimiser nos circuits de collecte tout en préservant la qualité du service.

Vos bacs sont trop petits ? La taille de votre famille évolue ? Besoin de bacs en cas d'une nouvelle activité ? Vous pouvez contacter les services du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE afin d'adapter la taille de vos bacs en fonction de vos besoins.

Loi AGECE, où en est-on ?

Vous le savez, la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et l'économie circulaire (loi AGECE) prévoyant la généralisation du tri à la source des biodéchets a pris effet le 1^{er} janvier 2024. Dorénavant, chaque usager doit avoir une solution afin de trier ses déchets alimentaires à la source. Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE propose une gestion de proximité des biodéchets par le développement du compostage individuel et collectif. Vous n'avez pas de composteur individuel et vous souhaitez en acquérir ? Le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE continue de mettre à disposition des usagers, et ce gratuitement, des composteurs individuels. Rendez-vous sur notre site internet : <https://www.sictom-issuire-brioude.com/>, page contact pour commander votre composteur ou rapprochez-vous des services du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.

En 2024, sur le territoire du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE, plus de **2 100 composteurs individuels** ont été distribués et plus de **300 composteurs collectifs** ont été installés.



Du nouveau pour le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE et ses usagers !

Développement des points de collecte de proximité

Dans un souci d'amélioration du cadre de vie, d'optimisation, de sécurisation et de maîtrise des coûts, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE met en place progressivement des points de collecte de proximité sur son territoire. 2 flux sont concernés, les ordures ménagères qui doivent être déposées en sacs et les emballages pour lesquels les consignes restent les mêmes. Dans les zones concernées, des sacs de pré-collecte sont distribués afin de faciliter l'apport et la dépose des déchets recyclables dans ces nouvelles colonnes.



100 % des papiers et emballages en vrac dans ce bac.



montri

Application Mobile

Prochainement, grâce à l'application mobile **MONTRI**, vous pourrez avoir des informations sur le tri des déchets et les consignes de tri applicables, mais aussi télécharger un calendrier de collecte ou encore trouver les points de collecte les plus proches de chez vous. Cette application est disponible gratuitement et facilement utilisable au quotidien.

Création d'une nouvelle déchetterie

Afin de compléter le maillage du parc de déchetteries du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE, une nouvelle déchetterie va prochainement ouvrir ses portes sur la commune de Paulhaguet. Les usagers du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE ont accès aux 8 déchetteries du territoire : Ardes sur Couze, Brassac les Mines, Brioude, Issoire, Langeac, Paulhaguet, Sauxillanges et Vic Le Comte.

Contrôle d'accès dans les déchetteries

Un nouveau système d'accès en déchetterie par lecture de plaques d'immatriculation sera progressivement mis en place dans les déchetteries du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE. Le premier site qui sera équipé sera la nouvelle déchetterie de Paulhaguet. Ce système sera généralisé courant 2025 à l'ensemble des déchetteries. La plateforme d'inscription sera en ligne sur notre site internet dès le début d'année 2025. Les usagers qui souhaiteront utiliser les déchetteries du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE devront s'inscrire en amont et fournir un justificatif de domicile et des plaques d'immatriculation des véhicules concernés. À l'entrée des déchetteries, des caméras liront les plaques pour autoriser l'accès. Ce nouveau système permettra de répondre à la nouvelle réglementation concernant la traçabilité des déchets (nombre d'entrées, nature et volume des déchets déposés, producteurs...).



LE PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

Le développement massif des énergies renouvelables est un levier majeur pour atteindre notre objectif de neutralité carbone en 2050.

La loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables permet de répondre au double défi d'acceptabilité locale et territoriale d'une part, et d'accélération et de simplification d'autre part. Une des dispositions permet aux élus locaux d'identifier des zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables (ZAER) sur leur territoire. Celles-ci doivent faciliter la mise en œuvre des projets, et seront progressivement intégrées dans les documents de planification. Cependant, ces zones ne garantissent pas la faisabilité des projets ni leur autorisation.

La commune d'Anzat-le-Luguet a décidé de répondre favorablement à cette planification territoriale du développement des énergies renouvelables. Le 25 novembre 2023, la mairie a organisé une concertation avec la population et mis à disposition de celle-ci un cahier de remarques sur la définition des zones d'accélération. A la suite de cette concertation, le conseil municipal a délibéré le 05 décembre 2023, la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables sur son territoire.

A l'issue de la définition de ces zones, la commune d'Anzat-le-Luguet a choisi la société Nexun pour l'accompagner dans l'étude de la faisabilité et le développement de parcs photovoltaïques citoyens.

Si la localisation du parc des sites d'études est arrêtée, après la délibération sur le choix des zones d'accélération d'énergies renouvelables sur le territoire, plusieurs hypothèses concernant le potentiel de production installables sont encore à l'étude. Selon les contraintes techniques rencontrées et le respect des usages du territoire, la puissance allouable à chaque site sera à discuter. La commune souhaite en effet que ces hypothèses fassent l'objet d'une concertation.

Cette concertation est ouverte à tous les habitants, les usagers et les associations de la commune qui pourront s'exprimer dans le cadre d'un comité de pilotage du projet mais aussi d'enquêtes et de réunions publiques. Une première réunion publique aura lieu en début d'année 2025 pour présenter la démarche qui sera mise en place sur l'année à venir.

Par la suite, les personnes intéressées pourront intégrer un comité de pilotage qui jouera un rôle important dans la phase de développement du projet, en étant le garant du bon déroulement de la concertation.

Le comité de pilotage veillera à ce que les contours du parc et les mesures associées au projet qui seront décidés à la suite des résultats des études et intégrées dans la demande d'autorisation qui sera faite au préfet soient bien issus de la concertation.

Delphine THIBAUT et Gaël VANNIER

Les animations 2025

Février :

Dimanche 23 :

Fête de l'hiver avec un son traditionnel marché d'artisans et de producteurs. 10 h à 17 h à la salle polyvalente et **API Rando** organisée par Anzat comité, départ de la salle polyvalente. A partir de 8 h 30.

Mars :

Samedi 15 : Printemps des poètes sur le thème de "La poésie volcanique". 14 h 30 salle polyvalente.

Dimanche 30 : Après midi littéraire avec **Violaine Bérot** organisée par "Les tisseurs de mots "

Avril :

Samedi 5 : Théâtre organisé par Anzat comité à 20 h 30.

Mercredi 23 : "Tous prêts pour une dictée" 2 niveaux de difficultés. Matériel fourni, salle polyvalente, 15 h, organisée par l'âge d'Or du Cézallier.

Mai :

Jeudi 8 : Cérémonie au monument aux morts du bourg.

Dimanche 11 : 35^{ème} Randonnée organisée par Anzat comité.

Samedi 17: Inauguration de la Tour de Besse à 11 h puis cocktail à 12 h à la salle polyvalente.

Juin :

Vendredi 6 : Cérémonie au Bosberty.

Du 6 au 9 : Festival international de cerfs-volants au Luguët organisé par "Cultive ton ciel"

Samedi 14 : Conférence sur l'histoire de la flore du Cézallier avec François Marquet 15 h salle polyvalente.

Dimanche 22 : Grande fête du Cézallier sur la place de l'église au bourg d'Anzat 9 h à 17 h.

Samedi 28 : Journées du patrimoine rural, visite des hameaux et pique nique tiré du sac. Départ 10 h salle polyvalente.

Juillet :

samedi 12 : Nuit des églises avec **Flora Francescut** à la harpe celtique et au chant.

20 h 30 église du bourg. Libre participation.

vendredi 25 : Concert de "**Superfly duo**" qui propose de la musique irlandaise .

20h 30 à la chapelle du Luguët.

Libre participation.



Août :

samedi 2 : Nuit des étoiles en 2 parties.

20 h 30 : Concert de "**Soulaÿrès Duo Mundo** " de musiques sud américaines teintées de musiques du monde. Libre participation.

À 22 h L'**OACC** (Observatoire d'astrophysique Cézallier Cantal) avec leur télescopes pour regarder les étoiles.

Jeudi 21 : Le **p'tit Bal Ephémère** sur la place de l'église. Spectacle musical solo de 30 minutes, gai, tendre et vivifiant. 17 h

vendredi 22 : Concert classique de Piano avec **Jean Baptiste Mathulin**. Chapelle du Luguët. 20 h 30. Libre participation.

23 & 24 Fête de la Saint Roch animée par Anzat Comité.

Les marchés d'été:

Mardi 15 juillet

Mardi 22 juillet

Mardi 29 juillet

Animation Anzat comité

Mardi 5 août

Mardi 12 août

Animation Anzat comité

Mardi 19 août

18 h 20 h

**Devant la salle
polyvalente**

Septembre : Journée du patrimoine : Tour de Besse, précisions à venir.

Novembre : **vendredi 7** Concours de belote organisé par Anzat Comité .

Décembre : **samedi 27** : Marché de la Saint Sylvestre 14 h 17 h à la salle polyvalente

Adresse de messagerie :

anzatleluguët.mairie@wanadoo.fr

Téléphone : 04 73 71 74 68

Site web : <http://www.anzat-le-luguët.fr>

Le bulletin municipal ne sera distribué dans les boîtes à lettre qu'aux personnes ne possédant pas de boîte de messagerie.

Nous vous remercions de votre compréhension.



IPNS